LE CESE A VOTE SON AVIS : "L'AGRICULTURE FAMILIALE"

PUBLIÉ LE 09/12/2014

2014 a été proclamée « Année internationale de l’agriculture familiale » par l’Assemblée générale des Nations Unies, dans l’objectif de remettre l’agriculture familiale au centre des politiques agricoles, environnementales et sociales dans les programmes d’action nationaux. Dans ce cadre, le gouvernement a demandé au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) d'identifier les principaux outils sur lesquelles les politiques publiques peuvent s'appuyer pour accompagner l'agriculture familiale. Dans son avis, le CESE formule des préconisations concrètes et opérationnelles afin d’apporter une contribution pertinente de la société civile française aux réflexions menées au niveau international. L'avis met en évidence les facteurs de succès et les obstacles rencontrés et tente de déterminer les conditions à réunir pour créer un environnement qui soit le plus favorable possible aux agriculteurs familiaux et qui leur permette de contribuer au développement durable de leur pays. Cet avis a été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental. Il a été adopté avec 180 votes, 174 pour, 1 contre et 5 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026